

## Conférence de Paris - DOSSIER

# Comment éviter le chaos climatique ?

### Un « Fonds vert » toujours anémique

Plusieurs banques multilatérales de développement ont annoncé début octobre de nouveaux engagements pour financer les mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Mais les sommes mobilisées restent faibles en comparaison des centaines de milliards de dollars encore investis chaque année dans l'exploration de nouvelles ressources fossiles ou dans les aides publiques à ces énergies.

Alors qu'ils sont les premiers à ressentir les effets des dérèglements (*voir la carte* « [Vulnérabilité au changement climatique et niveau de préparation](#) »), les pays les moins avancés seront écartés du développement si on ne leur donne pas les moyens d'accéder directement à des énergies renouvelables. Dès la conférence de Copenhague, en 2009, les parties s'étaient engagées à y consacrer 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les financements climat ont atteint 52 milliards de dollars en 2013 et 62 milliards en 2014 (1). Mais ces montants agrègent des aides privées et publiques de natures très différentes et d'une efficacité discutable.

Une part appréciable des financements devait être acheminée par l'intermédiaire du « Fonds vert pour le climat », qui offre des garanties d'équilibre géographique et de ciblage des actions — notamment les mesures d'adaptation des Etats les plus vulnérables. Or les promesses de contribution à ce fonds plafonnent encore à 10,2 milliards de dollars pour la période 2015-2018. Comme le suggèrent deux sénateurs dans un récent rapport (2), cette difficulté pourrait être dépassée grâce à la taxe sur les transactions financières, dont la mise en place reste « laborieuse », ou à la taxation du carburant des transports aériens et maritimes, qui représentent à eux seuls 5 % des émissions.

(1) « [Climate Finance in 2013-14 and the USD 100 billion goal](#) », OCDE-Climate Policy Initiative, Paris, 7 octobre 2015.

(2) Fabienne Keller et Yvon Collin, « [Financements climat : n'oublions pas les pays les plus pauvres](#) », rapport d'information du Sénat, Paris, 30 septembre 2015.